

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Validation des 4 UC (Unités Capitalisables) correspondant à 3 évaluations et 1 projet professionnel.

Chaque unité s'obtient de façon indépendante suite à une évaluation sur poste. La totalité des UC amène à l'obtention du diplôme.

UC1 : Être capable d'organiser la production, la transformation et la commercialisation des produits fermiers.

UC2 : Être capable de mettre en oeuvre des techniques de production fermière.

UC3 : Être capable de mettre en oeuvre des techniques de transformation pour des produits fermiers dans le respect de l'hygiène, de l'environnement, de la sécurité alimentaire et du travail.

UC4 : Être capable de mettre en oeuvre des techniques de commercialisation pour des produits fermiers.

Possibilité de poursuite d'études par un BTS ACSE.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Individualisation des apports en fonction du projet et des produits transformés (filiale lait, viande ou fruits et légumes)

- Des travaux pratiques : dans notre atelier de transformation des viandes, du lait, des fruits et légumes, au laboratoire de microbiologie.

- Des visites : de producteurs, de distributeurs, de salons, etc.

La formation est réalisée sur les sites du CFPPA de Bar-le-Duc et de l'ALPA d'Haroué et en partie en formation ouverte et à distance.

EPL Agro de la Meuse

CFPPA - Formation adultes

CS 40249

55006 BAR-LE-DUC



☎ 03.29.79.64.81

✉ cfppa.bar-le-duc@educagri.fr

♿ Référent Handicap
(dans "contacts" sur le site internet)

🌐 📘 CFPPA Meuse

Certification :

Ministère de l'Agriculture et de la
Souveraineté Alimentaire

RNCP 2281

Publication du 10/07/00

Epl agro
de la Meuse

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE,
DE L'AGRO-ALIMENTAIRE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE
*Liberté
Équité
Partenariat*

ENSEIGNEMENT AGRICOLE
**L'AVENTURE
DU VIVANT**
LES MÉTIERS GRANDIR EN NATURE

FORMATION ADULTES

PRODUCTION, TRANSFORMATION et COMMERCIALISATION des PRODUITS FERMISERS

CERTIFICAT DE SPÉCIALISATION

Diplôme de niveau 4



**585 heures de cours en centre
et à distance**



420 heures en entreprise



Session de novembre à juin



Plusieurs périodes en entreprise

imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



Epl agro
de la Meuse

MÉTIER PRÉPARÉ

- Producteur fermier
- Salarié d'exploitation agricole avec atelier de transformation

Activités : gérer la conception et le fonctionnement de son atelier; assurer la production, la transformation et la commercialisation de ses produits

Environnement : travail à l'extérieur et avec du vivant, autonomie, relationnel clients.

OBJECTIFS

Analyser la situation de son activité et prendre les décisions nécessaires à la conception et au fonctionnement de son atelier ;

Assurer la production des produits fermiers en visant à obtenir, par la rigueur et l'exigence de son travail, des produits de qualité ;

Assurer la transformation dans le respect de la réglementation et veiller à assurer les impératifs de commande ;

Assurer la commercialisation de ses produits.

PUBLIC CONCERNÉ

- Demandeurs d'emploi
- Salariés en reconversion
- Salariés en contrat aidé

CONDITIONS D'ADMISSION

Être titulaire d'un diplôme de Niveau 4 :
BP Option "Responsable Agricole" / "Productions horticoles" / "Responsable d'exploitation aquacole maritime continentale"

- Baccalauréat professionnel Option "Conduite et Gestion de l'exploitation agricole" / "Productions horticoles" / "Bio-industries de transformation"
- Brevet de Technicien Agricole option Production ou Commercialisation et Services

Ou avoir un an d'expérience professionnelle dans le domaine ou 3 ans dans un autre domaine sous dérogation.



FINANCEMENT & RÉMUNÉRATION

Le coût de la formation (jusqu'à 9956,80€) et la rémunération peuvent être pris en charge par votre Compte Personnel de Formation, la Région, France Travail, l'AGEFIPH ou votre Employeur.

Se référer aux Conditions Générales de Vente.

CONTENUS PRINCIPAUX

Une organisation en modules selon les thèmes suivants :

- appellation des produits alimentaires
- choix de la production
- élaboration d'une stratégie commerciale
- analyse de la production et des ventes
- gestion des activités
- conception et organisation des locaux
- mise en œuvre des procédés de transformation
- conditionnement et étiquetage du produit
- commercialisation des produits

DUREE DE LA FORMATION

8 mois pour les demandeurs d'emploi ;
1 an pour les salariés.

16 semaines de formation en centre = 585 heures
420h en entreprise

INSCRIPTION

Prendre contact avec le CFPPA qui réalisera un entretien de positionnement à la suite et vous enverra le dossier d'inscription le cas échéant. Les délais d'accès à l'action varient en fonction du financement.

FRAIS PÉDAGOGIQUES

Aucun frais spécifique n'est à prévoir.